

AR PREFECTURE

082-218201127-20171120-CM20171120_23-DE

Regu le 24/11/2017

COMMUNE DE MOISSAC
82200

Opération : Restauration du retable majeur, protégé au titre MH ; église Sainte-Catherine de Moissac tranche 1/3 ; lot 2: restauration de la polychromie et de la dorure des éléments déposés

CAHIER DES CHARGES

Personne publique

COMMUNE de MOISSAC
M. Jean-Michel HENRYOT
Maire de Moissac
Service du patrimoine
82200 MOISSAC
Tél.05.63.05.08.04
conservation.patrimoine@moissac.fr

Maître d'ouvrage

COMMUNE de MOISSAC

Objet de la consultation

RESTAURATION D'OEUVRE D'ART

Remise des candidatures et des offres

Date limite de réception : 2017
Heure limite de réception : 12h00

Cette opération s'inscrit dans un processus de restauration des objets mobiliers protégés de l'église Sainte-Catherine de Moissac.

Ces travaux consistent en la restauration du retable majeur, tranche 1/3 , lot 1: dépose d'éléments et restauration de leur structure.

1.DEScriptif de l'oeuvre

L'église Sainte-Catherine de Moissac abrite un retable majeur, daté de la seconde moitié du XVII^e siècle (après 1677), classé au titre des Monuments Historiques depuis 1964.

Ce retable a fait l'objet d'une étude préalable à sa restauration en 2013, réalisée par l'atelier Parrot en association avec Françoise Tollon (consultable à la CAO A 82).



Le registre central comporte au centre une toile figurant une pieta, en cours de restauration. Deux colonnes cannelées posées sur des pedestaux l'encadrent, surmontées d'un fronton en arc surbaissé avec motif central. Deux niches prennent place dans les travées latérales, accueillant des statues monumentales de saint Augustin et saint Charles Borromée. Un entablement avec architrave, frise et corniches à larmier et modillons complète le premier registre. Deux portes latérales donnaient originellement sur la sacristie de l'église, positionnée derrière le retable.

Le second niveau posé au-dessus de l'entablement comprend un panneau central avec un important haut-relief, couronné d'un fronton triangulaire, supporté par des consoles et encadré de colonnes cannelées et d'ailerons, avec des pots à feu et des pots à fleurs.

Les assemblages sont constitués de tenons et de mortaises ou à l'aide de clous forgés, voire par des tourillons.

L'ensemble est fixé au mur au moyen de pattes en acier.

Les ossatures porteuses sont en bois de châtaignier ; les corniches, plinthes, ailerons, colonnes, chapiteaux, vases à feu et à fleurs, la statuaire, les bas-reliefs et les motifs sculptés sont en bois de tilleul.

La polychromie a été mise en place sur un apprêt à base de colle protéique et de carbonate de calcium.

La dorure est constituée en majeure partie de feuilles d'or posées sur un bol d'Arménie, agatée ou non ; il existe également des zones dorées à la mixtion. L'ensemble donne l'impression d'une dorure de qualité médiocre, réalisée à l'économie.

Les nuages présentent une argenture, posée sur un bol rouge.

2.ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POLYCHROMIE ET DE LA DORURE

2.1 L'ensemble de la polychromie et de la dorure est en état correct.

2.2 Il ne semble pas y avoir eu d'interventions invasives de type bronzine ou de surpeints des faux-marbre et des carnations.

2.3 L'ensemble est très fortement encrassé : poussière, déjections d'oiseaux, coulures de cire.

2.4 Des soulèvements et des lacunes localisés sont visibles sur la dorure et la polychromie .

2.5 La feuille d'argent, faute d'avoir reçu un film de protection, s'est altéré par sulfuration au contact de l'air.

3.PROJET D'INTERVENTION SUR LA POLYCHROMIE ET LA DORURE

3.1 Il est envisagé de procéder dans une première tranche à une dépose d'éléments pots à feux, pots à fleurs, volutes latérales, bas-relief du grand fronton, fronton semi-circulaire du 2d registre, cadre du tableau, 2 statues) et à une restauration complète de ces éléments : structure, polychromie et dorure.

3.2 La dépose de tous les éléments déposables et le transport en atelier sont nécessaires.

3.3 Cette opération sera menée sous le contrôle scientifique et technique de la Direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et de la conservation des antiquités et objets d'art de Tarn-et-Garonne, en faisant appel à des entreprises qualifiés en matière d'oeuvres en bois sculpté et doré, et de restauration du patrimoine.

3.4 La commune de Moissac maître d'ouvrage des travaux, devrait bénéficier du concours financier de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne dans le cadre des programmations annuelles de restauration des objets mobiliers protégés, *a priori* sur l'exercice 2017.

3.5 Les travaux sont prévus pour être menés à partir de l'année 2017.

4. PRESTATIONS DEMANDEES SUR LA POLYCHROMIE ET LA DORURE

Le présent cahier des charges sera adressé à des entreprises spécialisées dans la restauration d'oeuvres en bois sculpté et doré.

4.1 Cette opération est à réaliser en atelier suite à la dépose et à la restauration de la structure de certains éléments du retable pots à feux, pots à fleurs, volutes latérales, bas-relief du grand fronton, fronton semi-circulaire du 2d registre, cadre du tableau, 2 statues).

4.2 Des réunions de chantier régulières seront organisées par l'entreprise retenue avec le maître d'oeuvre, la CRMH et le CAO.

4.3 L'intervention demandée sur la polychromie et la dorure concerne les postes suivants:

4.3.1 le nettoyage de la polychromie et de la dorure des éléments déposés,

4.3.2 le refixage de la dorure et de la polychromie,

4.3.3 le comblement des lacunes et la remise à niveau des apprêts ,

4.3.4 la retouche sur les lacunes à l'aquarelle (technique illusionniste ou *trattegio*),

4.3.5 la retouche de la dorure, si possible avec une feuille métallique spéciale restauration (projet ALIENOR, fournisseur maison Dauvet),

4.4 Le devis présenté inclura par ailleurs les postes suivants :

4.4.1 frais de déplacement et de transport aller-retour

4.4.2 remise d'un rapport de restauration avec photographies en trois exemplaires sur papier.

